

à M. Burnouf, à Paris.

Athènes, août 1872.

Mr. No... est venu me voir il y a deux jours pour me dire que la loi relative au terrain concédé à l'École française n'avait pas encore été insérée dans le journal officiel. Cette formalité est nécessaire pour que la loi puisse être mise à exécution... Est-ce un oubli? Sera-t-il réparé incessamment?... Je crois que le fait mérite d'attirer votre attention, il serait peut-être bon de faire remarquer cet oubli soit à la légation, soit au ministère grec, au moins verbalement.

Signé: Lebègue.

The [illegible] [illegible]

[illegible]

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]